

Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

Bouranton

81 G 1 4 p. papier.
Testaments .
1688-1742

81 G 2 3 p. papier.
Déclarations des biens de la fabrique.
XVIe-1702

81 G 3 7 p. papier.
Quittances et pièces de procédures.
1687-1739

Bourdenay

82 G 1 - 5 Comptes des marguilliers.
1651-1789

1. 19 p. papier, 1651, 1654, 1673-1675, 1693-1695
2. 24 p. papier, 1698, 1701-1724
3. 14 p. papier, 1727-1742
4. 20 p. papier, 1746-1768
5. 13 p. papier, 1769-1780, 1787-1789

82 G 6 3 p. papier.
Déclarations des biens de la fabrique.
1767-1786

82 G 7 5 p. papier.
Baux des biens de la fabrique.
1747-1790